



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100742

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 5/09/2024 15H16 C:005360 I:31058
V/REF : 958749
V/Email reçu le Jeudi 05/09/2024 à 15H16

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 02846
IMMEUBLE : LES MARRONNIERS-2846
2 a 18, RUE DES MARRONNIERS
69960 CORBAS

Vaulx en Velin, le 17 Octobre 2024

Référence Marché: M_230809003-1
LOCALISATION : ALLEE N2 MARRONNIERS -
MOTIF : INTERVENIR POUR VITRE CASSEE DANS LE HALL
Donneur d'ordre : Mme F. KAID-AMEUR

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 10/09 A 11H15 :
PRISE DE COTES POUR REMPLACEMENT VITRAGE PORTE HALL D'ENTREE

LE 10/10 A 11H00 :
INTERVENTION A PARTIR PORTE HALL D'ENTREE
REMPLACEMENT DU VITRAGE
REGLAGE ET AJUSTEMENT
CONTROLE DE BONNE FIXATION
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 14/10/24 à 06H53 fatima.kaid-ameur@semcoda.c
MP LCOMPTER Email envoyé le 14/10/24 à 06H53 Mme D. CHAMBLAS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,62	55,62



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100742

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00030-Rempl.vitrage Sécurit PC/M2	5	202,26	202,26
TOTAL H.T.				257,88
T.V.A. a 10,00%				25,78
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>283,66</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.